

Profession de Foi
Président / Candidat
Président du Conseil de l'Ordre
Louis Désiré Côme AWONO
A l'élection ONAC 2020

Chères Consoeurs et Chers Confrères Architectes,

Depuis trois (03) ans, sous ma toute première mandature, après un examen approfondi du fonctionnement de notre Corporation, j'avais compris l'urgence de mettre la machine de l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) sur les rails. Notre corporation est ainsi sortie de son hibernation.

Avant, l'Ordre semblait n'avoir vécu que le temps de sa mise en place. Des tableaux et autres schémas de mémoire à vite ranger dans l'oubli ! Et vint ce jour du 15 juillet 2017 où je suis pour la première fois élu PCO.

Pour enfin entrevoir des horizons nouveaux et prometteurs, pour que "**Ensemble pour une Réformation tous Azimuts**" ne soit pas un vain slogan de campagne, et qu'il se traduise en véritable son de cloche en vue de donner un sens, une valeur

ajoutée à l'ONAC qui peinait à s'identifier au sein de la nomenclatura des professions libérales d'avant-garde.

A la clé de ce qui précède, plusieurs accords et autres stratégies de positionnement et de développement avec bon nombres de partenaires tant publics que privés nationaux et internationaux ont été engrangés, sous une kyrielle de critiques redondantes. Ce qui donne sans aucune contestation une grande visibilité, une notoriété incontestable et une vie établie à l'ONAC d'aujourd'hui.

Une véritable croisade dans laquelle je m'étais lancé en tant que Président du Conseil de l'ONAC, usant de mes droits et prérogatives, en faisant appel à toutes les expertises afin de trouver des formules nécessaires à l'atteinte des objectifs projetés.

Je citerais les audiences obtenues auprès des membres du Gouvernement, du Gouverneur de la Région de l'Ouest et des Maires des Villes, visant à impliquer l'ONAC dans la concertation de développement des villes. Une démarche qui va se pérenniser.

Comme bien d'autres initiatives à lancer dans un proche avenir, à savoir :

- la création d'une Mutuelle avec un bureau indépendant composé d'architectes régulièrement inscrits qui établiront un cahier de charges d'activités (sécurité sociale et autres, compte tenu du passé funéraire et maladif trop lourd enregistré durant cet exercice) ;
- la création d'un Syndicat avec un bureau indépendant composé d'architectes régulièrement inscrits qui établiront aussi un cahier de charges d'activités pour appuyer l'ONAC dans la défense des droits de la profession;
- la création d'un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement composé d'un bureau indépendant d'architectes régulièrement inscrits qui établiront à leur tour un cahier de charges d'activités pour assister les Collectivités Territoriales Décentralisées afin d'anticiper sur les problèmes urbains et les solutionner.

C'est dans cette même perspective que nous allons poursuivre ensemble, entre autres, tous les chantiers initiés et engagés pour la consolidation de nos acquis

pour ne plus replonger l'ONAC dans un cycle d'un éternel recommencement.

Entre autres :

- Le parachèvement des textes régissant notre profession ;
- L'inscription réglementaire des architectes sans distinction ;
- La lutte contre l'exercice illégal de la profession
- La participation active aux manifestations officielles aux plans national et international ;
- L'amélioration de la visibilité des outils de communication de l'ONAC ;
- La production des documentaires et autres reportages sur l'architecture camerounaise, voire internationale, le patrimoine architectural et tous ses contours;
- La relance du projet d'organisation du Symposium International sur la Patrimoine Architectural et la Modernisation des Villes Camerounaises rentre dans ce vaste programme.

Pour mener l'Ordre National des Architectes du Cameroun plus loin encore vers des chantiers résolus de la modernité. Aussi allons-nous :

- Nous engager davantage avec détermination et, avec l'aide des pouvoirs publics dans le projet d'acquisition d'un domaine et la réalisation d'un Immeuble Siège digne de l'ONAC après un concours d'idées;
- Accentuer les signatures des contrats de performance en partenariat avec les institutions publiques et privées ;
- Inciter davantage les pouvoirs publics et les Collectivités Territoriales Décentralisées à associer l'ONAC dans la prise des décisions dans des questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ;
- Réaliser et Produire un Almanach sur le patrimoine architectural du Cameroun ;
- Poursuivre les Journées Portes Ouvertes et autres Expositions architecturales de l'ONAC ;
- Poursuivre la vulgarisation de l'image accessible des architectes auprès du Grand Public, à travers des Tables rondes et autres opportunités

d'échanges dans les Médias audio visuels;

- Renforcer de la collaboration entre l'ONAC et les autres Institutions.

Chères Consœurs et Chers Confrères Architectes,

- ❖ Avançons résolument vers la modernité de notre Corps de métier et de sa Corporation avec la Dynamique dans laquelle je vous ai engagés ces trois dernières années !
- ❖ Relevons ensemble davantage les défis qui sont à notre portée avec un homme plein d'expériences et de maturité de l'administration et de la profession en clientèle privée !
- ❖ Confortons notre expertise avec un homme d'actions et de devoirs !
- ❖ Continuons à mettre l'ONAC debout avec un homme d'équipe sérieux et volontaire... !

"Une fois de plus renouvez-moi

Votre entière confiance"

Pour que Vive l'Ordre National des Architectes du Cameroun !!!

Je vous remercie !